

s'adressa au souverain au nom du pays, et Scheffer, terrassé par l'émotion et se trouvant mal, dut être remplacé par le premier échevin Schmit-Brück, qui d'ailleurs peu à peu le supplantera partout. Lors du départ du roi, Scheffer lui adressa l'allocution suivante :

« Sire, La ville de Luxembourg vous exprime, par mon organe, sa reconnaissance, son dévouement, et, au nombre de ses plus chères espérances, celle de revoir bientôt Votre Majesté, ainsi que Sa Majesté la Reine et le Prince qui Vous a accompagné dans nos murs. Puissez-vous, Sire, Faire un heureux retour dans Votre auguste Famille ! Notre amour et nos vœux sont avec Vous. »

Le roi-grand-duc répondit :

« Dites bien aux habitants de votre ville, Messieurs, combien Je suis heureux de l'accueil qu'ils M'ont fait ; ainsi qu'à Mon Fils. Qu'ils comptent sur toute Ma sollicitude. Je Me promets le plaisir de vous revoir l'année prochaine. »

Nous serions incomplets si, ici, nous ne reproduisions pas les paroles, un peu moins conventionnelles, que Scheffer prononça en 1840, lors du banquet que le Conseil de Régence offrit aux députés du pays qui revenaient de La Haye.

« Messieurs, Sa Majesté a entendu de la bouche de nos députés des paroles d'amour et de vénération, MAIS AUSSI DES PAROLES DE VERITE telles qu'il convient à un Prince ami du bien public de les entendre ; Sa Majesté nous a transmis les assurances les plus paternelles et les plus positives de sa volonté de réparer les maux soufferts par le pays, par suite de la révolution, et de le conduire dans la voie du bien-être et de la prospérité. Honneur au PRINCE LIBERAL auquel sont confiées les destinées de notre patrie ! »

Arrivé au terme de sa carrière, Scheffer reçut le 30. X. 1841 une ultime nomination, celle de délégué du canton de Luxembourg (nouvellement créé), aux Etats du Grand-Duché. Ainsi le vieillard eut l'honneur et la satisfaction de siéger comme député dans le premier parlement du Luxembourg indépendant. Le 7 juin 1842, lors de sa seconde visite, Guillaume II ouvrit solennellement la session des Etats et reçut entre ses mains le serment des députés.

Le 1^{er} septembre 1841 les conjoints Scheffer-Scyler fêtèrent leurs noces d'or. Madame Scheffer relate cet événement en ces termes : « Juin 1841. Guillaume II est venu prendre possession de notre Ville et Duché, puis ce fut notre jubilé de cinquante ans de mariage. Ces deux époques sont remarquables, savoir l'inauguration de Léopold II en 1791, et l'inauguration de Guillaume II en 1841. »

Un des derniers actes administratifs de Scheffer fut assez significatif. En effet, le 10 octobre 1843 il signa l'accord entre le Conseil de la Régence et le ferblantier-lanternier Scywert, directeur de la société du Gaz établie à Luxembourg depuis 1838. Il s'agissait de la mise en service de 40 et 60 réverbères servant à l'illumination de la ville et alimentés à l'aide de conduites de grès, les seules connues à l'époque. (49)